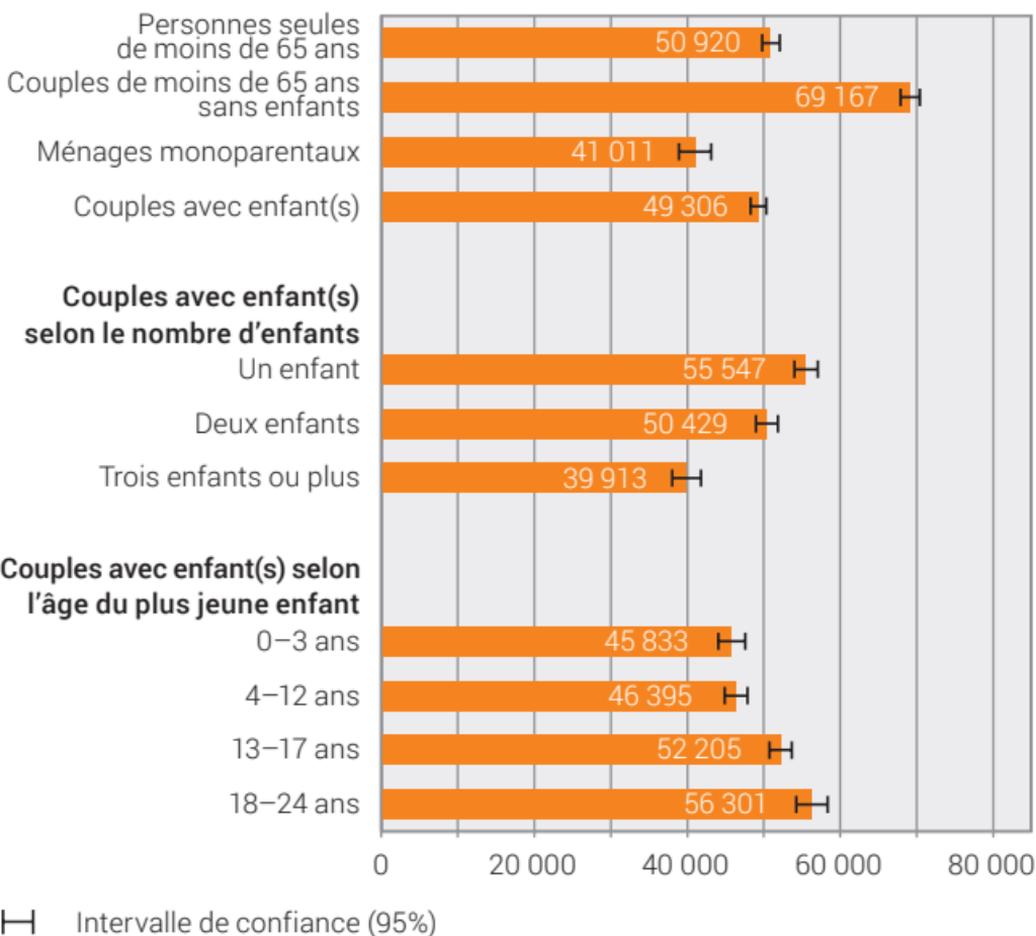


Revenu disponible équivalent médian des personnes, en 2019



Remarque : est considérée comme « enfant » toute personne âgée de 0 à 24 ans habitant avec au moins un de ses deux parents.